ROUBAIX

Les réceptions du jour de l'An

L'administration municipale fait savoir que tout en agréant la décision de continuer à entretenir des cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires elle ne recevra pas à l'occasion du Nouvel An.

Assemblée générale mensuelle du Parti

La réunion générale mensuelle du parti aura lieu mercredi 30 décembre 1896, à 8 h. 1/2 très précises du soir à la Paix. — Ordre du jour important

Les secrétaires de groupes sont invités à venir chercher des nouveaux livrets, mardi et mercredi, de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2, à la Paix.

Les nouveaux livrets devant être mis en application à partir du 1er janvier, il est indispensable que les secrétaires viennent les chercher.

La grève Drey, Simpson et Cie

La grève continue au tissage de la rue Darbo. Les ouvriers ont envoyé samedi une délégation près des patrons, mais aucune entente n'a pu intervenir.

Hier matin, une délégation de grévistes a vu le citoyen Carrette à la mairie. Ils lui ont demandé l'autorisation de quêter en ville au cas où la grève aurait continuée. Cette autorisation leur a été accordée.

Une nouvelle délégation sera envoyée près des patrons.

Un incident d'atelier

Ce n'est pas une grève, à proprement parler, qui s'est déclarée au tissage Alphonse Vernier et fils, rue du Pays.

Les cent ouvriers tisserands de cet établissement ont quitté le travail à 8 heures du matin pour la raison suivante : Quand ils chômaient sur un métier, l'ane payaient pas d'amende en cas d'absence. Or, depuis quelques semaines, cela avait été changé.

C'est pour en revenir aux anciennes conditions qu'ils ont déclaré leurs métiers. A 14 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi, des délégations d'ouvriers sont allées trouver les patrons. A cette dernière entrevue l'entente s'est établie et satisfaction a été accordée aux ouvriers.

Le travail sera repris ce matin à huit heures.

Adjudication des imprimés municipaux

Hier matin, à onze heures, a eu lieu l'adjudication pour la fourniture des imprimés nécessaires aux services municipaux.

Les opérations étaient présidées par le citoyen Descamps, adjoint assisté des citoyens Coutellier, adjoint et Wichard, conseiller municipal. L'adjudication se divisait en 9 lots. Tous les devis qui suivent sont annuels : les adjudicataires doivent livrer pendant les années 1897, 1898 et 1899.

1er lot. — Fournitures de bureaux. Devis 600 francs. Quatre soumissionnaires. Adjudicataires MM. Wallays et Nisse avec un rabais de 27,05 p. 100.

2e lot. — Imprimés du secrétariat. Devis 2800 francs. Six soumissionnaires. Adjudicataire M. Louis Carrée, avec 30 p. 100 de rabais.

3e lot. — Imprimés de l'Etat Civil et des Ecoles. Devis 2800 francs.

Six soumissionnaires : Adjudicataires MM. Wallays et Nisse avec 21 fr. 25 pour 100 de rabais. 4e lot. Service de la Voirie. Devis 1545 fr. 20. Quatre soumissionnaires. Adjudicataire M. Henri Legros rabais 21 fr. 25 p. 100. 5e lot. Service des bâtiments. Devis 544 fr. 10. Quatre soumissionnaires. MM. Wallays et Nisse, adjudicataires avec un rabais de 19 fr. 05 p. 100. 6e lot. Octroi. Devis 2433 fr. 45. Quatre soumissionnaires. Mêmes adjudicataires avec 21 fr. 25 p. 100 de rabais.

7e lot. Ecole nationale de musique. Devis 601 fr. 05. Au 8e tour M. Aug. Roussel est déclaré adjudicataire avec 10 0/0 de rabais.

8e lot. Police. Devis, 2,900 francs, cinq soumissionnaires. Adjudicataires MM. Vallaeys et Nisse. 33,05 0/0 de rabais.

9e lot. Condition publique. Devis 2297 fr. 40. Cinq soumissionnaires. Adjudicataire M. Legros avec 21,25 0/0 de rabais.

Pigeons Voyageurs

D'après une décision ministérielle en date du 9 décembre courant, les autorisations délivrées aux amateurs colombophiles *seront valables*, qu'après avoir été présentées au bureau de l'enregistrement, rue de Lille, 20, pour être soumises au droit de timbre de 1 fr. 80.

Une curieuse affaire

L'avant-dernière nuit, le nommé Henri L..., âgé de 20 ans, chitoniste, demeurant rue du Vieil-Abreuvoir, a été arrêté par les agents de police qu'on était allé quérir. Il s'était introduit chez M. Oscar Beirens, pâtissier, rue de la Gare, et avait pénétré dans une des chambres que loue Mlle Maria Toulet, âgée de 25 ans, voyageur de commerce.

Cette dernière entendant marcher dans sa chambre, prévint M. Beirens qui, lui, prévint la police. Ils arrêtèrent Henri L..., qui fut trouvé nanti de bijoux, pour une valeur de près de 200 francs, appartenant à Mlle Toulet. Il avait même la lime au milieu de la chambre une ... carte de visite par trop odoriférante.

Henri L... a été conduit au dépôt ; son arrestation a été maintenue.

Rentes d'ouvrailleurs

Un accident est arrivé jeudi soir, vers 6 heures, à la filature Etienne Motte, rue d'Alger. Un jeune homme, Adolphe Onraedt, 17 ans, de Croix, a eu la main droite prise dans l'engrenage d'une machine. L'index est fortement atteint et il faudra probablement faire l'amputation de la première phalange.

Le docteur Bernard a donné des soins au blessé qui a été conduit à son domicile, rue du Nouveau Monde, cour Mazure, 7.

Une trouvaille

Le nommé Alfred Franquet, demeurant rue de Beaumont, maison De Croix, a trouvé près de chez lui une bobine de laine peignée du poids de 5 kilog.

Il la déposée au bureau d'octroi de la rue d'Hem où on peut la réclamer.

Chronique Colombophile

Dimanche 3 janvier, deux expositions :

La société du Pigeon Rouennaisien, établie rue Inkermann, chez Jules Renard, et MM. Alfred Wibeau et Pierre Guinyn présenteront chacun 25 pigeons dont beaucoup sont avantageusement connus.

Chorale la Solidarité Ouvrière

Tous les membres adhérents sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu ce soir mercredi 30 décembre.

Mouvement ouvrier

La grande Fédération du Bâtiment est convoquée pour ce jour 30 décembre, à 8 heures et demie du soir, à l'assemblée générale du parti qui aura lieu à la Paix.

La Chambre syndicale des ouvriers peintres et similaires de Roubaix et des environs se réunira en assemblée extraordinaire le mercredi 30 décembre, à 7 heures du soir au siège du nouveau local, coin du boulevard de Belfort, rue Ste-Elisabeth.

Ordre du jour : Question importante concernant la corporation.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Vendredi, 1er janvier 1897 : **La Mendiante de Saint-Sulpice**, grand drame nouveau en actes, et le **Voyage de Carbillon**, opérette nouvelle en 4 actes.

Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 heures.

Grand-Théâtre de Roubaix. — Qu'est-ce que le *Pont Vivant* ? Une pièce qu'il faut aller voir. On ne saurait réunir, dans un ouvrage, plus d'attractions. La troupe est remarquable : les « Wartons trio », dont la hardiesse des exercices donne le vertige, qui sont bien nommés « les rois de la force et de l'élégance », justifient leur surnom. Les décors sont brossés de main de maître.

Les détails de mise en scène sont des chefs d'œuvre d'innovation, à ne citer que la barque qui bondit sur la mer comme une coquille de noix, donnant réellement l'illusion d'une embarcation secouée par les lames. Tangage et roulis, rien n'y manque.

Allez voir le *Pont Vivant*, si vous aurez le beau, le bon, le fini !

Cercle Union dramatique roubaisienne. — Le Cercle, réuni en assemblée générale, le 28 courant, a renouvelé sa commission comme suit :

Président Joseph Corselis ; vice président, Lucien Laude ; secrétaire trésorier, Georges Laude ; chef répétiteur, régisseur, Bénoni Corselis ; machiniste, Hilaire Sanctorium ; archiviste, Henri Delbecke ; commissaires, Georges Pétry, Os. Snappe et Clément Sanctorium ; pianiste, A. Lecomte.

Avis aux correspondants

Pour éviter les erreurs, l'administration de l'*Egalité* prie ses correspondants, d'adresser les communications concernant : l'administration, annonces, imprimés, jeux, sports (coqs, pigeons), etc., théâtres, concerts ainsi que le mouvement ouvrier, au bureau du journal, au nom du citoyen Catrice.

TRIBUNE PUBLIQUE

Un fait incroyable

Monsieur le Rédacteur,

Je ne saurais m'empêcher de signaler au public, et surtout aux instituteurs, le fait suivant :

Il y a un an, à pareille date, invité par les directeurs de la *Photographie moderne* à faire photographier mes élèves, je prévins ces Messieurs que la chose avait été faite l'année précédente et qu'ils avaient peu de chance de réussite ; ils insistèrent ; j'acceptai donc par simple bienveillance, voici, en deux mots, comment ces Messieurs me récompensèrent :

Selon leur habitude ils ont offert, gratuitement bien entendu, trois photographies aloum à chacun des professeurs. Quant à moi, je n'en reçus que deux, et la troisième, considérablement agrandie, fut affichée, malgré trois protestations écrites de ma part, pendant quelque temps, rue Neuve, à Roubaix et durant plusieurs mois à Templeuve (Belgique).

Voilà comment en France, un directeur d'école publique française, se trouve être affiché partout, malgré lui, au gré de *deux exotiques* qui se moquent des gens avec une dévoilure rare.

Ce n'est pas fini.

Hier ma photographie reparaissait à l'établissement de la rue Neuve. Je me présente pour la faire ôter : on m'oppose un refus formel : n'ayant pas payé les deux photographies qu'on m'a offertes gratuitement, j'étais un grand coupable, *et la loi*, paraît-il, autoriserait les *exotiques* à se servir des portraits de leurs clients. C'est ce que nous verrons sous peu, car je suis bien décidé à faire éclaircir la question.

Bref, il me fallut bel et bien verser 10 francs pour obtenir l'enlèvement d'un portrait que je *n'ai pas commandé*, que je *n'ai pas eu*, et que je *n'aurai jamais*, puisque l'un des exotiques l'a déchiré devant moi.

Que dites-vous de celle-là ?... Faire plaisir à deux étrangers — leur servir *d'enseigne* pendant un an — et verser 10 francs pour n'être plus un objet de réclame !!...

Est ce fort cela ?

Je crois que cette affaire n'est pas finie, messieurs les exotiques.

Merci, *Monsieur le Rédacteur*, et salutations empressées.

Un directeur d'école.

WATTRELOS. — *Les couronnes du Parti Ouvrier mutilées sur la plaque commémorative.* — Nous avons relaté déjà la mutilation des couronnes déposées par le Parti ouvrier sur la plaque commémorative érigée sur la Grande Place de Wattrelos, mutilation commise par des élèves de l'école des Frères.

M. le commissaire de police de Wattrelos a dressé aussitôt procès-verbal contre les jeunes vauriens assez mal avisés pour faire semblable besogne.

Ce sont les nommés : Henri Haustrate, âgé de 11 ans, demeurant chez ses parents, rue de l'Industrie, et Barthélemy Lerminet, également âgé de 11 ans, chez ses parents, rue du Moulin.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur l'acte accompli par ces deux gamins en raison de leur jeune âge, mais nous constatons que cet acte, qui a profondément indigné tous les membres du Parti ouvrier, ainsi que tous les honnêtes gens de Wattrelos, sans distinction de parti, a été commis par des élèves de l'école des frères.

Un garçon boulanger infidèle. — Le sieur Joseph Hubert Debaeseleer, âgé de 21 ans, garçon boulanger congédié par Mme veuve Leclercq, a été arrêté hier matin par le garde Blin. Cet individu recevait, pour sa patronne, le montant de fournitures de pain et le gardait pour lui. Il y a quelque temps, il dut rembourser, sur ses gages, la somme de 80 francs qu'il avait ainsi détournée.

Amour immodéré de la musique. — Le nommé Modeste Provost, âgé de 26 ans, cabaretier au Crétinier, s'est vu dresser procès verbal pour avoir laissé jouer de l'accordéon dans son établissement sans autorisation.

Après boire. — Le sieur Prévost Auguste, âgé de 28 ans, camelot demeurant à la Laboureur, ayant trop bu ces jours derniers, s'est endormi près d'un cabaret et s'est vu débarrasser de son panier de marchandises, d'une valeur totale de 30 francs. Il a déposé une plainte au commissaire de police.

Parti ouvrier. — Le comité exécutif se réunira, mercredi 30 courant, à 8 h. 1/2 du soir, chez Brifford.

Ordre du jour très important.

VÊTEMENTS POUR HOMMES & ENFANTS

DEWACHTER FRÈRES

LILLE, 6 et 8, rue de la Gare, LILLE

ÉTRENNES

A l'occasion du NOUVEL AN *et dans le but d'être agréables à notre nombreuse clientèle, nous avons établi à tous nos rayons des séries de Vêtements confectionnés à des prix réellement de bon marché.*

Nous engageons vivement nos clients à profiter de cette grande Mise en Vente exceptionnelle pour faire choix de ses cadeaux de NOUVELLE ANNEE.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

PARDESSUS p'hommes en édredon noir, bleu et houra, doublés flanelle ou sat assorti (art. exclusif), à 25, 32, 28 et 26f

PARDESSUS p'hommes, moskowa, belle qual., doublés en beau tartan fantaisie, large col velours, à 48, 45, 40 et . . . 38f

PARDESSUS p'h., belle taupeline de Sedan ou cover coat angl. nuances les plus nouvelles, d. tartan, h. nouv. ou satin pure laine, assortie à 75, 65, 55 et 50f

ULSTERS pèlerines, étoffe nouveauté fantaisie, pure laine, doublés tartan, pèlerine longue à 45, 40 et 38f

ULSTERS pèlerines, cheviott angl. haute nouveauté doublés tartan assorti ou satin laine, à 70, 65, 55 et 50f

MAGNIFIQUES PARDESSUS pour jeunes gens en beau moskowa, toutes teintes, à 35, 28, 25 et 22f

Assortiment complet de Pèlerines Lorraines molleton extra à partir de 5 francs 90

CHOIX IMMENSE DE COSTUMES POUR ENFANTS & JEUNES GENS

MODÈLES EXCLUSIFS

PROTESTATION

Nous recevons la lettre suivante de M. Forgeois huissier à Roubaix :

Monsieur le Rédacteur en Chef de l'*Egalité*,

Dans un article paru dans votre journal et daté du 26 décembre courant, sous la rubrique : « Un huissier peu délicat », vous incriminez un huissier de Roubaix.

Comme je suppose qu'il ne peut être question de moi, je vous serais bien obligé, Monsieur le Rédacteur, de dire que mon personnel tel qu'il est en dehors du débat que vous avez soulevé.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, avec mes remerciements, mes salutations empressées.

FORGEOIS,
Huissier, 4, rue du Nord,
à Roubaix.

TOURCOING

Au Conseil municipal

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Hassebroucq, maire. Ainsi que nous le faisions prévoir dans notre article d'hier, la séance a été des plus intéressantes, la discussion du budget ayant donné lieu à des incidents significatifs.

Nous reviendrons demain sur cette séance où l'on a heureusement soulevé les questions de la laïcisation du bureau de bienfaisance, l'abonnement des brasseurs, etc.

Disons de suite que les explications fournies par M. Salembien confirment pleinement, d'une façon péremptoire, tout ce que nous avons dit à propos de cette importante question des bières.

Dès à présent nous pouvons dire que la perte subie par la ville du fait du renouvellement de la taxe sera d'au moins **125 mille** francs pour l'année 1897. Et M. Salembien a presque fait des aveux !

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à 8 h. 1/2 à la Brasserie Sociale, rue du Haze.

Réunion de groupes

Le groupe la « Revanche des Exploités » se réunira, jeudi soir, en son local, chez le citoyen Delabaye, rue de Phalempin. — Présence indispensable.

Ils n'ont pas répondu !

Depuis plus de huit jours, l'*Egalité* pose les questions suivantes :

M. Dron voudrait-il bien nous dire dans quel régiment il a accompli son service militaire.

Nous parlons, bien entendu, de l'armée active, sachant parfaitement bien que M. Dron a fait **treize jours**.

Va-t-il répondre, monsieur le patriote ?

⁂

Le Parti ouvrier de Tourcoing invite M. Dron et M. Basly à se faire entendre en réunion publique contradictoirement avec des orateurs socialistes.

L'on traitera, si ces messieurs le veulent, du collectivisme, du patriotisme et des réformes accomplies par la République bourgeoise.

Gageons que les froussards n'accepteront pas. On connaît leur courage.

⁂

A Roubaix, l'exercice des brasseurs pour l'année 1897, ne produira pas moins de **650 mille francs**.

A Tourcoing, l'abonnement pour la même année, produira **240 mille francs**.

D'où vient cette énorme différence.

Répondez donc, messieurs de la brasserie !

Ni M. Dron, ni M. Basly, ni nos... brasseurs n'ont répondu à ces questions.

Le public jugera comme il convient le silence de ces messieurs.

Ivresse et Outrages

Le nommé Verdonck Gustave, 19 ans, domestique à Roubaix, a été arrêté hier, par l'agent Cuvelier. Verdonck étant ivre, était couché sur son camion rue de Roubaix.

L'agent Cuvelier, ayant fait des observations à l'ivrogne, fut injurié par ce dernier et dut le conduire au poste.

Verdonck sera poursuivi pour ivresse et outrages.

MOUSCRON (Belgique). — *Un enfant brûlé vif.* — Quand donc les mères de famille se décideront-elles à apporter un peu plus d'attention à la sécurité de leurs enfants ? Hier soir encore, Mme veuve Vanhoutemont, demeurant au Bas-Volisiaage, avait déposé par terre une marmite remplie d'eau bouillante.

Plusieurs enfants jouaient dans le quartier. A un moment donné, l'un d'eux, âgé de 4 ans, tombe dans le récipient.

Le pauvre enfant est très gravement brûlé. Son état est désespéré.

LE DÉSESPOIR DU POÈTE

Bois que j'aime adieu je succombe,
Votre deuil me prédit mon sort,
Et dans chaque feuille qui tombe
Je vois un présage de mort.
(a dit Millevoye).

Le fait est qu'à cette époque on guérissait difficilement les rhumes, bronchites, l'asthme, les toux rebelles, coqueluches, etc. Aujourd'hui on les guérit tous les jours avec le SIROP de LORET. Essayez donc de tousser et prenez aussitôt le SIROP de *LORET* : vous constaterez une guérison nouvelle ! 1/2 f. 1 fr. 75. Entier 3 fr.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confieront l'impression de leurs affiches et autres imprimés à l'Imprimerie Ouvrière, auront droit aux insertions gratuites dans le journal l'*Egalité*.

S'adresser pour les commandes.

A Roubaix : au bureau du journal, Grande-Rue, 93.

A Tourcoing, au citoyen Descheerder rue Saint-Jacques, 3 ;

A Croix, au citoyen Billot, marchand de journaux et conseiller municipal ;

A Wattrelos, au citoyen Briffaut, conseiller municipal.

Pour le canton de Lannoy, au citoyen Jean Deladerière, marchand de journaux.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS. — *Réunion.* — Dimanche a eu lieu, chez le citoyen Choquet, la réunion organisée par le Parti ouvrier. En ouvrant la séance, le citoyen Rochard, conseiller municipal, a remercié les camarades d'être venus aussi nombreux et a ajouté que la réunion était contradictoire.

Le citoyen Agache est nommé président ; les citoyens Willems conseiller municipal d'Emmerin, et Léon Dumortier, conseiller municipal de Loos, sont nommés assesseurs ; secrétaire, le citoyen Deté.

Le citoyen Agache remercie la délégation du canton d'Haubourdin qui a répondu à l'appel qui lui était fait en assistant à la manifestation en l'honneur d'un camarade regretté. Il donne ensuite la parole au citoyen Samson qui, pendant plus d'une heure, a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. Après avoir critiqué la République oligarchique actuelle, il dit qu'elle ne pouvait être relevée que par le triomphe du Parti ouvrier qui tient, ferme et haut, le drapeau de la France.

Il parle des opportunistes qui ont foulé aux pieds le programme même de Gambetta et établit que le socialisme seul mettra un terme aux injustices et aux iniquités sociales. Il prêche la révolution pacifique par le bulletin de vote et fait appel à l'union de tous sous les plis du drap au du Parti ouvrier.

Nous regrettons que le manque de place ne nous permette pas de reproduire plus complètement l'admirable discours de l'orateur. En terminant, il dit que la municipalité socialiste de Lille, comme celle de Roubaix, suivra son programme, qui sera réalisé avant le renouvellement du Conseil.

« Unissons-nous tous, s'écrie-t-il, en terminant pour que notre idéal s'accomplisse ! Ouvriers, nous avons créé la République : place à nous !... »

De vifs applaudissements accueillent ces dernières paroles de l'orateur. Aucun contradicteur ne s'étant présenté, la parole est donnée au citoyen Ragheboom qui prononce une allocution dans laquelle il critique, avec sa véhémence habituelle, les actes des cléricaux et des réactionnaires, dont il dénonce la propagande, aussi active que jésuitique. Il termine en faisant appel à tous les travailleurs pour venir grossir les rangs du Parti Ouvrier et en félicitant Loos, « la vraie pépinière socialiste du canton d'Haubourdin. » (Applaudissements.)

Le président remercie les orateurs de leur concours, et exprime sa conviction que Loos aura bientôt, comme Hellemmes, une municipalité purement socialiste.

La séance est levée au cri de Vive la Sociale !

Une quête pour la lutte a produit 4 f. 65.

HELLEMMES. — *Journaux.* — Le citoyen Lauratte porte à la connaissance du public qu'à partir de ce jour, il vendra tous les journaux de la région.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — *L'assassin d'Oudet arrêté.* — Chaque nuit, les curieux affluent aux abords de la prison, de peur que Vanyngelandt, l'assassin de la serrure du gaz, sera exécuté sous peu.

Les troupes des villes voisines sont, paraît-il, consignées.

Rien jusqu'à présent n'est venu confirmer ce bruit.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Un soldat qui se noie.* — Un soldat du 11e de ligne, Victor Heduy, s'est noyé dans un hangar à fourrages de la caserne Guillemint.

Le cadavre a été trouvé par le soldat Petit, qui était de garde d'écurie. Le médecin major a fait les constatations, et le corps a été transporté à l'hôpital militaire.

Victor Heduy, originaire de Watten était arrivé avec la dernière classe. Ce malheureux ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Depuis longtemps déjà il avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie. Il répétait souvent : « Mon père s'est pendu, je ne tarderai pas à en faire autant. »

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE. — *Combat de coqs.* — Dimanche 3 janvier, combat de coqs, chez Berrieaux François, rue d'Alsace.

ERCHIN. — *Vol.* — Des malfaiteurs se sont introduits chez le sieur Evrard, porion à la fosse St Roch (Monchecourt) et lui ont enlevé une somme de 80 fr., vingt bouteilles de vin, une montre et divers objets.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Une mégère.* — Les hospices de Valenciennes ont dû recueillir hier cinq enfants abandonnés par leur mère.

Cette femme avait laissé à une voisine les pauvres petits, et elle n'est pas revenue. Cette mégère se nomme Clémentine Foucart.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FOURMIES. — *Messe de minuit.* — La veille de Noël on pouvait voir à la messe de minuit qui eut lieu à Trieux-de-Villers, cinq superbes gendarmes, en grande tenue, aidant le bedeau à maintenir l'ordre dans l'église.

Comme on le voit, le ministère Méline nous ramène tout droit à la domination de la Ste-Eglise.

Tandis que nos bons gendarmes remplissaient ces pieuses fonctions, les voleurs « travaillaient » aux environs. C'est du moins ce qui résulte de plusieurs plaintes de braves gens à qui l'on a enlevé plusieurs lapins.

Conseil municipal. — Lundi, à 4 heures, a eu lieu une réunion extraordinaire du conseil municipal. Peu de choses intéressantes, sauf les travaux municipaux dont la défectuosité donne lieu à de vives critiques et l'installation de cuisines populaires que, malgré toute l'insistance de nos amis messieurs les bourgeois repoussent énergiquement.

Le citoyen Bressy s'étonne qu'on laisse vendre sur le marché autant de produits falsifiés.

Le docteur Moret réclame l'établissement de bains publics, dont la nécessité se fait de plus en plus sentir.

Notre ami Cousin dénonce au conseil le système frauduleux appliqué aux chasseurs qui profitent d'un abonnement insignifiant pour vendre en ville du gibier n'ayant pas payé d'octroi. Tout naturellement ce sont nos amis qui ont tort et entrepreneurs, chasseurs, etc., pourront continuer à tromper le public, tandis que les ouvriers ne seront aucunement protégés contre certains marchands indélicats. Ainsi finit la comédie.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Avancement.* — M. Perreau, commis principal de 2e classe à Lens, vient par arrêté ministériel d'être élevé sur place à la deuxième classe. Nous présentons nos félicitations à M. Perreau pour cet avancement bien mérité.

Acte de probité. — Le jeune facteur des télégraphes cadet dit Degravier, âgé de 15 ans, a trouvé à l'extrémité de la rue Gambetta une enveloppe ouverte renfermant deux billets de banque qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire.

Nous félicitons ce jeune facteur de cet acte de probité dont l'administration tiendra compte, espérons-le.

Boîte aux lettres. — L'administration des postes, conformément au vœu exprimé par le conseil municipal de Lens, va faire poser au coin de la rue de la Gare d'Arras et contre l'estaminet Toulouse une boîte aux lettres. L'installation de celle-ci a été bien accueillie par les habitants de ce quartier auxquels elle est appelée à rendre service.

PALLUEL. — *La Sainte-Barbe.* — On nous écrit :

Il y a des moments où, vraiment, les prêtres perdent la carte. Je ne sais à quoi cela tient, mais il est à remarquer que c'est souvent à l'approche des jours de fête ou de réjouissances. Noël, nouvel an, étaient proches, c'est pourquoi M. le curé voulait que pendant ces jours de fête il y eut un sujet de conversation dans toutes les maisons.

Il y a quelques jours, les pompiers de la commune désirant fêter Ste-Barbe, décidèrent de faire le banquet le samedi 21 décembre et allèrent d'un pas tranquille trouver leur doux pasteur pour lui demander de chanter au jour indiqué la messe encore traditionnelle, — et qui disparaîtra bientôt de nos coutumes — en l'honneur de leur patronne.

Après quelques instants de réflexions, il leur fut répondu que ce jour là étant un jour de Quatre-Temps les pompiers ne devaient pas commettre le crime de manger de la viande, s'exposant ainsi à aller plus tard mijoter dans la grande casserole de Lucifer.

La date était fixée ; on ne la changera pas et on passa la jambe par dessus la remontrance du curé. On fit le bouquet et on se passa de messe. Tout n'en alla que mieux.

Le lendemain, le curé éprouva le besoin de sermonner ses ouailles, de maudire les pompiers de se délattre comme un diable dans l'eau bénite. Il fit chanter un *miserere* (prière de mort si je ne me trompe) en faveur des pompiers qui se portaient à merveille et annonça qu'il serait dit une messe à un salut dans la semaine pour attirer la clémence de Ste Barbe et obtenir son intervention auprès de son maître en faveur de ces damnés pompiers.

Dans tout cela, nous ne voyons qu'une chose à laquelle les pompiers n'ont sans doute pas songé. La voici. Ils auraient dû acheter l'autorisation de faire gras, ce qui aurait permis au curé de ne pas faire maigre. Ils l'ont oublié : c'est fort bien, car avec l'argent qu'on leur eût demandé ils ont bu un bon coup à la santé de M. le curé. Cela n'a *sans doute* pas profité à l'âme, mais le corps leur en saura gré.

Dire que manger du veau, c'est faire plus gras que de se payer une bonne anguille, ce serait se tromper et beaucoup je crois. Pourtant le curé n'est pas de mon avis, paraît-il.

L'an prochain, on mangera sans aucun doute au poisson le jour de la Ste-Barbe (il est vrai que ce jour-là pourrait bien ne plus être un des jours de Quatre-Temps), on se passera d'oremus et on ne s'en portera que mieux.

A bon entendeur, salut et grâce certaines. Vous nous avez pardonné, parce que nous ne savions ce que nous faisions, nous, nous vous pardonnons parce que nous savons ce que vous faites.

Un pompier.

HÉNIN LIÉTARD. — *Marché.* — A l'occasion de la nouvelle année le marché qui devait se tenir le vendredi premier janvier aura lieu la veille jeudi 31 décembre.

Festival. — Le comité organisateur du festival qui aura lieu en cette ville en mai prochain s'occupe activement de l'élaboration du règlement et de l'attribution des primes importantes dont il s'agit.

AUCHEL. — *Conseil municipal.* — Le conseil municipal s'est réuni samedi dernier 26 décembre, à 6 heures du soir, après trois convocations successives.

Il était question, sur l'invitation du maire, d'établir un tarif d'octroi. M. Garot, conseiller municipal, a reproché au maire d'avoir trompé les quelques conseillers présents, lorsqu'il a fait passer la question de l'octroi. Mais aujourd'hui, la face des choses est changée, et cette question a été repoussée par 15 non, contre 5 oui.

Bureau de bienfaisance. — M. Decrombecq est un employé très intéressé. Depuis quelques années, il travaillait pour le bureau de bienfaisance et gagnait 15 francs par an. Cette rémunération lui suffisait plus, il a exigé le double, c'est à dire 30 francs.

Quelle charité a cet aimable opportuniste qui enlève ainsi 15 francs aux pauvres.

Un mineur tamponné. — Louis Bart, 15 ans, travaillant à la fosse n° 3 des mines de Marles, à Auchel, a été tamponné entre deux berlines, près de l'accrochage de 200 mètres et a eu le bras gauche fracturé.

BRUAY. — *Accident.* — Eugène François, 18 ans 1/2, demeurant à Labeuvière, accrocheur au chemin de fer des mines de Bruay, est tombé d'un train en manœuvre au garage de la fosse n° 4 et a eu la jambe gauche écrasée sous les roues d'un wagon, on a dû lui faire l'amputation.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

PETITE CORRESPONDANCE

B., à Cousolre. — Il nous était impossible de publier, en une seule fois, la liste complète de la loterie de Carmaux, car un numéro du journal n'y aurait pas suffi. D'ailleurs, ceux qui désirent avoir cette liste complète n'ont qu'à collectionner le *Réveil* jusqu'à la fin de la publication.

Bains Lillois. — L'établissement fonctionnera entièrement les samedi 2 et dimanche 3 janvier ; il restera fermé les 1er, 4, 5 et 6 janvier pour rouvrir définitivement le jeudi 7 janvier.

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX : 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)

Les PILULES STANDAERT sont supérieures à toutes les DÉPURATIVES DU SANG.

Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la DIARRHÉE, le MANQUE D'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les MIGRAINES, LOURDEURS DE TÊTE, etc.

Pharmacie A. ROUSSEAU, 96, Rue de Rennes, Paris.
Pharmacie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 29 décembre. — François Henry, rue Decrême, cour Dehaisieux, 10. — Germaine Segard, rue Notre-Dame des Victoires, 4. — Maria Petit, rue du Pile, maisons Duhamel, 9. — Palmyre Delannoy, rue Desaix, 18. — Martial Deguffroy, rue de Barbe d'Or, cour Sonneville, 3. — Joseph Machu, rue de Lorraine, 15. — Auguste Gevaze, rue du Curoir, 39. — Julien Pacmaleire, rue Chateaubriand, 28. — Albertine Basteleur, rue Cadet, 15. — Jean Foutter, rue Charles-Quint, 13. — François Deheer, rue Fontenoy, 141.

Décès. — Jules Varin, 25 ans, rue de Gênes, 2e maison. — Xavier Herbert, 35 ans, rue de la Conférence, 17. — Charles Marchandet, 4 mois, rue des Fossés, 34. — Marie Cameson, Hôtel-Dieu. — Marie Vanloo, 57 ans, rue du Fontenoy 212. — Hélène Lievens, 31 ans, rue Nain, 77.

GUERISON Poudre ou Cigarettes INDIENNES ASTHME Traitement Authentique CERTIFIÉ de Médecins Dépôt p. Lille : BRUNEAU, 71 rue Nationale, LILLE (Voir pharmacie)

LOTERIE de l'Exposition Nationale et Coloniale de ROUEN
Cap. 500.000f Lots 150.000f
Plus de 500 lots : dont 1 de 50.000 f., 10 de 1.000f. pr. arg. divers, 500.000f. Le billet, 1 f. (plus de port de retour)
TIRAGE Rue par arrêté ministériel : 15 Janvier 1897 Liste non rec. gratis. E. Blanche, 3, pl. d'Amiens, Rouen

BONS Exposition 1900. Comptant. Tickets entiers 10 frs. Lots de 500, 100, 50, 20, 10, 5 frs. E. Blanche, 45, Boul. Haussmann, Paris

Marchés de Lille du 29 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 100 00 à . . . . — En pain n° 1 (cote offic.), 99 . . ; n° 2 (cote offic.), ... à . . . .

Cuite 1er jet (cote offic.), 23,75 à . . . — (cote com.), 24 50 à . . 00

ALCOOLS — 3/6 betterave disp. (cote com.), 32 75 à 00 00

BOURSE de LILLE

DU 29 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours du jour		On offre		On demande
Actions	...	..	...	..	10100 —
Ancin	4650	..	4700	..	4650 —
Bray	...	..	...	..	...
Bailly	2 03	..	2050	..	2000 —
Carvin	C000	..	...	..	1000 —
Courrières	4720	..	0000	..	4700 —
Douchy	670	..	675	..	...
Douchy e c	0000	..	10000	..	9950 —
Douaisis	0000	..	9400	..	9200 —
Escarpelle	...	..	245	..	240 —
Lens 100%	...	..	1320	..	1300 —
Liévin	...	..	...	..	6475 —
Meurchin	...	..	...	..	2000 —
Ostricourt	400	..	...	..	1000 —
Vicoigne	...	..	19750	..	19500 —

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie du *Réveil du Nord*, 62, rue de Fives, 22.